



# Frais de participation aux compétitions SOSWI

Les frais se composent des frais de participation et des frais propres à la discipline sportive. Ils sont valables pour les sportifs, les Unified Partner, les coaches et les accompagnants lors des compétitions de SOSWI.

**Frais de participation par jour** (y compris un repas de midi chaud et une boisson) CHF 15.–

**Frais de participation par demi-journée** (sans ravitaillement) CHF 10.–

Les ressources à engager pour l'organisation des compétitions varient d'une discipline sportive à l'autre, c'est pourquoi SOSWI a défini 4 catégories. Les frais de participation sont complétés par les frais propres à la discipline sportive par catégorie et par jour.

a) Ski, snowboard, golf, équitation, voile CHF 20.–

b) Athlétisme, ski de fond, cyclisme, raquette à neige CHF 15.–

c) Tennis, tennis de table, natation, boccia, pétanque, judo, bowling CHF 10.–

d) Unihockey, basketball, football CHF 5.–

## Compétitions de deux ou plusieurs jours

Lors de compétitions qui durent deux ou plusieurs jours ou lors des Jeux régionaux, des frais supplémentaires peuvent être exigés pour l'hébergement, le repas du soir, le petit déjeuner ou les événements parallèles. Ces frais sont définis et perçus de manière individuelle par les organisateurs, en fonction de l'offre.

## Coaches, accompagnants et Unified Partner

Les coaches et les accompagnants ne paient pas de frais de participation à condition d'avoir suivi un cours de base de Special Olympics Switzerland et s'ils sont dans un ratio 1 coach pour 4 sportifs. Cela signifie en pratique que le coach ne paie pas de frais de participation s'il a sous sa responsabilité de 1 à 4 sportifs. De 5 à 8 sportifs, ce sont 2 coaches qui ne paient pas et pour 9 à 12 sportifs ce sont 3 coaches qui ne paient pas. Les Unified Partner qui ont suivi un cours de base de SOSWI ne paient pas de frais de participation.

Le contrôle revient à l'organisateur de l'événement lors du check-in des groupes sportifs. Chaque personne qui a suivi un cours de base de Special Olympics Switzerland recevra une reconnaissance sous la forme d'une carte. **Cette carte devra être présentée lors des check-in des événements.** Les coaches, accompagnants et/ou partenaires qui auront oublié cette carte devront payer les frais de participation.

**Un changement / une désinscription peut être effectué(e) au plus tard jusqu'au délai d'inscription. Après quoi, le nombre de participants inscrits et le nombre de repas commandés sont fixes et obligatoires.**